

Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL. 16 / 2020 Bis

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt le 28 Juillet ,

En exercice : 27

De Présents : 25

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

.Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara-M. CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-M. FRELIER Laurent-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc.

Procurations : Mme DUPONT Karine donne procuration à Mme NICODEMO Mélissia.- Mme AURIOL Anne donne procuration à M. HERAUD Jean-François.

.Etaient absents excusés- néant.

**Délibération désignant d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger
au SYMIELECVAR.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. ADAM Stéphane ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose que la commune est adhérente au SYMIELECVAR (syndicat mixte de l'énergie du var) composé de 130 communes, organisme qui apporte son expertise et une aide financière pour la concession électricité, et gaz, travaux de dissimulation des réseaux, éclairage public, bornes de recharges, transition énergétique, groupement d'achat d'électricité, perception et reversement de la taxe sur l'électricité et redevances d'occupation du domaine public .

Afin de siéger au sein du comité syndical, le conseil municipal, doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Monsieur le Maire propose comme :

- Délégué titulaire : Mme OLIBE Carole
- Délégué suppléant : M. SANTONI Jean

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer. Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité de désigner comme délégués :

- Délégué titulaire : Mme OLIBE Carole
- Délégué suppléant : M. SANTONI Jean

Pour extrait conforme au registre des délibérations

BRUN Fernand

Maire de PIGNANS

